

I. Crédit bancaire

A fin juillet 2021, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 961,3 MMDH, en hausse annuelle de 1,6%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juil-21	juin-21	juil-21	juil-20
Crédit bancaire *	961	-2,5	1,6	
Agents non financiers	841	-0,1	3,0	
Entreprises non financières	453	-0,4	0,8	
Privées	405	-0,4	2,6	
Publiques	47	-0,8	-12,5	
Ménages	362	0,3	5,6	
Agents financiers	120	-16,5	-7,3	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation de 2,6% des crédits aux SNF privées recouvre une hausse de 8,3% des facilités de trésorerie et des baisses des prêts immobiliers et ceux à l'équipement de 7,1% et 2,6% respectivement.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juil-21	juin-21	juil-21	juil-20
Total	405	-0,4	2,6	
Facilités de trésorerie	191	-0,4	8,3	
Equipement	103	0,3	-2,6	
Immobilier	51	-2,9	-7,1	
Autres crédits *	13	-1,7	-7,1	
Créances en souffrance	47	1,4	8,1	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM au T2-2021, indique que l'accès au financement aurait été jugé normal par 86% des entreprises industrielles avec un coût du crédit en stagnation.
- Selon les résultats de l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2021, les banques auraient assoupli les critères d'octroi des crédits de trésorerie tandis qu'ils auraient été inchangé pour les prêts à l'équipement et durcis pour ceux à la promotion immobilière. Par taille, ils auraient été assouplis pour les TPME et maintenus inchangé pour les GE. Pour ce qui de la demande, elle aurait stagné aussi bien pour les GE que pour les TPME. Par objet, elle aurait augmenté pour les prêts de trésorerie et baissé pour ceux à l'équipement et à la promotion immobilière
- Au T2-2021, les taux appliqués aux nouveaux crédits ressortent en baisse, d'un trimestre à l'autre, de 19 pbs à 4,06%. Par taille d'entreprise, elles ont reculé de 18 pbs à 3,71% pour les GE et de 6 pbs à 4,83% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2021	T1-2021	T2-2020
Global	4,04	4,23	4,46
Entreprises privées	4,06	4,25	4,46
TPME *	4,83	4,89	5,17
GE**	3,71	3,89	4,14

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- A fin juillet 2021, les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 5,6%, traduisant essentiellement une augmentation de 6,7% des prêts à l'habitat.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, s'est établi à 14,3 MMDH au lieu de 9,2 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juil-21	juin-21	juil-21	juil-20
Total	362	0,5	5,6	
Habitat	231	0,0	6,7	
Mourabaha immobilière*	14,3	1,6	54,3	
Consommation	55	0,4	1,1	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T2-2021, les banques indiquent un assouplissement des critères d'octroi de crédit aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté pour les prêts à la consommation et stagné pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T2-2021, en baisse de 7 pbs à 4,26% pour les crédits à l'habitat et en hausse de 14 pbs à 6,64% pour ceux à la consommation.

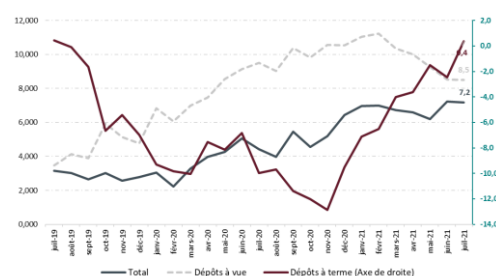
Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2021	T1-2021	T2-2020
Ménages	5,15	5,12	5,17
Crédits à l'habitat	4,26	4,33	4,66
Crédits à la consommation	6,64	6,5	6,56

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques ont enregistré, à fin juillet 2021, une hausse annuelle de 7,2% pour s'établir à 1 034,3 MMDH.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 772,3 MMDH en hausse annuelle de 4,6% avec 188 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont progressé de 10,9% pour atteindre 155,5 MMDH à fin juillet.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré, à fin juillet 2021, une hausse de 6 points de base à 2,41% pour ceux à 6 mois et une baisse de 11 points à 2,58% pour ceux à 12 mois. Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,03% pour le deuxième semestre 2021, soit un repli de 24 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	juil-21	juin-21	mai-21	avr-21	mars-21
Comptes à terme					
6 mois	2,41	2,35	2,13	2,21	2,4
12 mois	2,58	2,69	2,48	2,73	2,79